

TCHAD

ÉVALUATION NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR LA POPULATION LOCALE

SAUVER DES VIES CHANGER LES VIES









Points saillants

- ❖ Les résultats de l'analyse indiquent que 51,1% des ménages de la population locale sont en insécurité alimentaire sur l'ensemble du pays dont 4,8% sous la forme sévère et 46,3% sous la forme modérée. L'insécurité alimentaire est passée de 41% en 2023 à 51% en 2024 (augmentation de 8% de l'insécurité alimentaire modérée et de 2% de l'insécurité alimentaire sévère). La situation de sécurité alimentaire est plus grave pour les ménages déplacés : huit ménages déplacés sur dix (83,3%) sont en insécurité alimentaire dont 16,1% sous la forme sévère. Cela se reflète dans les conditions de vie difficiles signalées par les ménages déplacés par rapport à la population locale, comme le mauvais matériel de construction du logement et l'encombrement.
- ❖ Une proportion importante des ménages, soit 48,7%, ont une consommation alimentaire inadéquate, ce qui indique de graves déficits nutritionnels et une vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, en particulier chez les groupes vulnérables comme les enfants et les personnes âgées. Cela nécessite des interventions nutritionnelles ciblées. Cela met en évidence la nécessité d'interventions pour améliorer l'accès et la diversité alimentaire au sein des populations.
- ❖ La principale préoccupation de 84% des ménages est la nécessité d'obtenir de la nourriture ou de l'argent pour se nourrir, suivie par les besoins financiers pour s'approvisionner en intrants agricoles (71%) et l'accès aux soins de santé (61%). Ces résultats soulignent l'urgence de mettre en place des programmes de soutien complets qui, non seulement apportent une aide immédiate, mais renforcent également la sécurité alimentaire et l'accès aux soins de santé.
- Environ 60% des ménages ont eu recours à des stratégies d'adaptation basées sur l'alimentation à cause des ressources limitées, avec des pratiques répandues, notamment la consommation d'aliments moins préférés et moins chers (50%) et la réduction de la portion des repas (37%). Le recours à de telles stratégies est révélateur d'une profonde insécurité alimentaire et de la nécessité de trouver des solutions durables.
- Environ 50% des ménages ont utilisé au moins une stratégie d'adaptation basées sur les moyens de subsistance dans le mois ; ce qui révèle des conditions économiques difficiles. Notamment, 34% de ces ménages ont eu recours à des stratégies sévères (crise ou urgence) pour maintenir un certain niveau de consommation ; ce qui souligne la précarité de leur situation économique et la nécessité de développer des programmes de soutien complets pour stabiliser les revenus et les moyens de subsistance des ménages.
- ❖ L'évaluation indique qu'en moyenne, 66% des dépenses des ménages sont consacrées à l'alimentation avec des proportions variant de 62,5% en février 2021 à 67,7% en février 2023. Cela implique un poids économique élevé dans le budget des ménages et une flexibilité financière limitée pour les besoins non alimentaires même essentielles. 39,9% des ménages dépensent moins que le minimum nécessaire pour les besoins alimentaires de base et 29% parviennent à dépenser entre les seuils pour l'alimentation et les besoins globaux de base/essentiels.
- ❖ En examinant l'indice de richesse, 64% des ménages se trouvaient dans l'état modérément pauvre à l'état le plus pauvre, et 36% des ménages étaient considérés comme non pauvres. 60% des ménages interrogés au Tchad vivent dans des structures construites avec des matériaux inadéquats, et 12% ont des toits et des murs de mauvaise qualité. Cela souligne le besoin crucial d'interventions robustes dans le développement du logement et des infrastructures afin

d'améliorer la résilience et les conditions de vie.

- ❖ Une augmentation du prix de mil de 63% dans la zone sahélienne et 88% dans la zone soudanienne est observée par rapport aux cinq dernières années¹. Ces hausses de prix sont les conséquences des différents chocs subis depuis le début de l'année 2020 (Covid-19, baisse de l'offre des céréales sur le marché due à la faiblesse de la production céréalière et de la double augmentation des prix du carburant en avril 2023 et février 2024 qui ont entrainé l'augmentation du coût de transport).
- ❖ L'évaluation met en évidence des conditions de vie difficiles où 44% des ménages ont trois personnes ou plus partageant une seule pièce pour dormir, et pour 24% des ménages quatre personnes ou plus partage la même pièce; ce qui soulignent un besoin urgent d'aide au logement.
- ❖ La plupart des ménages (85%) comptent sur des batteries pour s'éclairer, et 13% d'entre eux utilisent l'énergie solaire. Les méthodes de cuisson sont principalement traditionnelles, 96% d'entre elles utilisant du charbon de bois et une utilisation minimale du gaz ou de l'électricité (1%), ce qui suggère un vaste domaine pour des solutions énergétiques durables.
- ❖ Il est alarmant de constater que 36% des ménages utilisent des sources d'eau non améliorées, et que 99% d'entre eux n'ont pas ou sont équipés de latrines insalubres conduisant 69% à pratiquer la défécation à l'air libre. Il s'agit en effet, d'un programme essentiel pour l'amélioration immédiate de l'accès à l'eau et des installations sanitaires afin de prévenir les crises sanitaires.

_

¹ FEWS NET, decembre 2023

Remerciements

Ce document présente le rapport technique de l'Évaluation Nationale de Sécurité Alimentaire (ENSA) du Tchad conduite en Février 2024. L'évaluation a été conduite et coordonnée par l'Unité de Recherche, Évaluation et Suivi (RAM pour son acronyme en anglais) du Programme Alimentaire Mondial (PAM) en collaboration avec le système d'Information durable sur la Sécurité Alimentaire et d'Alerte Précoce (SISAAP).

Cette ENSA de février 2024 n'aurait pu être réalisée sans la participation active et continue du Gouvernement de la République du Tchad, à travers le SISAAP. L'effort fourni par les chefs d'équipes et enquêteurs sur le terrain est également à saluer, car ils ont persévéré malgré des conditions parfois défavorables, notamment dues à l'état des routes et l'enclavement de certaines localités.

Nos remerciements vont également à l'endroit du Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM) à travers l'unité RAM pour sa participation active tout au long de la réalisation de ce rapport. Nous remercions en particulier la cheffe de l'unité RAM, Hagar Ibrahim, ainsi que les membres de l'unité, Madjioudal Allarabaye, Kississou Etienne, Denis Mesngar, Abdoulaye Ndiaye et Mahathir Sarker pour leur engagement et leur précieuse contribution. Au nom du SISAAP, nous apprécions les précieux soutiens, efforts et accompagnements. Les auteurs apprécient le soutien reçu de la part du coordonnateur du SISAAP M. Djetode Alexis, et de M. Pierre Honnorat, Représentant et Administrateur Pays du bureau du PAM au Tchad.

CONTEXTE ET METHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE (ENSA) DE FEVRIER 2024

Contexte

La population tchadienne est soumise à une situation d'insécurité alimentaire chronique avec une aggravation continuelle depuis plusieurs années. La survenue de certaines crises majeures (la pandémie de Corona virus, la crise ukrainienne, la crise soudanaise et les conflits internes) et des chocs climatiques ont contribué à la dégradation de la situation. La baisse de la production agricole et la dégradation des conditions d'élevage engendrées par le mauvais déroulement de la campagne, la persistance du conflit soudanais qui continue d'alimenter le flux de population vers le Tchad donne une perspective encore plus difficile sur la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire au Tchad. De plus, avec l'interruption de l'assistance en faveur des déplacés, des retournés et anciens réfugiés, la situation de la sécurité alimentaire de ces populations s'est aussi détériorée. Afin d'avoir une analyse actualisée à l'approche de la période de soudure et de caractériser la situation alimentaire des personnes demandeurs d'asile, il est apparu nécessaire de collecter de nouvelles données. C'est dans ce contexte que cette évaluation a été organisée et utilisée pour le Cadre harmonisé de mars 2024. Les résultats de l'analyse du Cadre harmonisé de mars 2024, avaient indiqué qu'environ 3.4 millions de personnes seraient en phase crise ou plus au cours de la période de soudure 2024. Ce rapport technique se concentre essentiellement sur la situation de sécurité alimentaire des populations locales autochtones.

Objectifs

L'objectif global visé par l'évaluation est de collecter des informations pour apprécier le niveau de sécurité alimentaire et de vulnérabilité des ménages de populations locales autochtones. De manière spécifique, il s'agit de :

- Produire des indicateurs fiables pour l'analyse du Cadre Harmonisé de mars 2024 et l'élaboration du plan national de réponses en faveur des populations vulnérables;
- Estimer la prévalence et le nombre de ménages/personnes en insécurité alimentaire;

 Localiser les zones du pays les plus affectées par l'insécurité alimentaire (provinces et départements administratifs) en indiquant les profils socio-économiques des ménages concernés;

Méthodologie

L'Évaluation Nationale de Sécurité Alimentaire (ENSA) de février 2024 à l'instar des précédentes éditions couvre l'ensemble du pays avec des données représentatives au niveau des 69 départements administratifs. Elle s'est déroulée à travers des entretiens face à face par ménage, dans les 69 départements du pays.

Pour les populations locales autochtones, la méthodologie de sondage retenu est celui d'un sondage à deux degrés avec comme unité primaire les villages et comme unité secondaire les ménages dans les villages échantillonnés. Dans chaque département, 18 villages, soit 216 ménages sont planifiés. L'évaluation a permis de toucher 14 623 ménages, soit 98,1% des ménages planifiés.

En plus des populations locales autochtones, cette évaluation couvre aussi les réfugiés, les déplacés et les retournés sur l'ensemble du territoire avec une représentativité au niveau des provinces exceptés les déplacés du Lac où la représentativité est au niveau des départements. La collecte des données s'est effectuée au domicile de chaque ménage échantillonné.

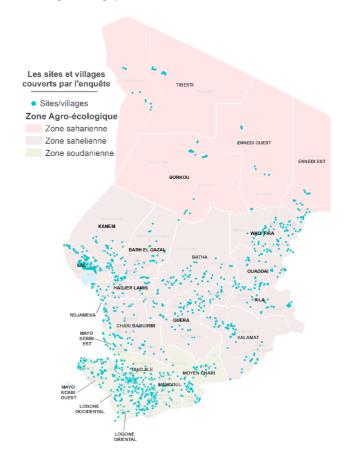
Pour les déplacés, 36 sites et 432 ménages sont planifiés dans les départements de Fouli et Mamdi et 288 ménages dans le département de Kaya. L'évaluation a permis de toucher 83% des ménages planifiés.

Pour les réfugiés, dans chaque province de l'Est, deux strates séparées sont constituées pour les anciens réfugiés et les nouveaux réfugiés qui sont arrivés au Tchad à partir de 2023 à la suite du conflit soudanais. Cette stratification est motivée par l'hétérogénéité de la situation dans laquelle vivent ces deux groupes de réfugiés. Pour les nouveaux réfugiés, il est prévu 912 ménages avec 981 atteint, soit un taux de 108%. 2 392 ménages sont planifiés pour les anciens réfugiés avec 2 196, soit un taux de réalisation d'environ 92%.

Pour les retournées, il est prévu un échantillon de 1 044 ménages dans l'ensemble des quatre provinces. 951 ménages ont été enquêtés, soit 91% de couverture.

L'évaluation a été réalisée en partenariat avec le SISAAP. Elle s'est déroulée du 15 février au 06 mars 2024. Au total 44 équipes de trois agents enquêteurs et un superviseur ont collecté les informations, soit 132 agents et 44 superviseurs. Des équipes de coordination ont été aussi déployées sur le terrain pour apporter un appui technique et administratif aux équipes pour la bonne conduite des opérations.

Carte 1 : Répartition des sites et des villages enquêtés et des zones agroécologiques.



² La deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2), 2009 : https://www.inseed.td/index.php/blogwith-right-sidebar/communique/164-le-deuxieme-recensement-general-de-la-population-et-de-l-habitat-rgph2-de-2009

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Caractéristiques sociodémographiques des ménages enquêtés

Cette section est consacrée à la présentation des caractéristiques sociodémographiques des populations enquêtées. Lorsque les données sont disponibles, une comparaison est faite avec les données du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2, 2009)².

Presqu'un ménage sur cinq (17,6%) est dirigé par une femme. Cette proportion est proche mais en dessous de celle obtenue lors du RGPH2, soit 20,7%. L'âge moyen (43,9 ans) des chefs de ménages enquêtés est supérieur à celui (42,3 ans) du RGPH2 avec une différence statistiquement significative.

Environ deux ménages sur trois (64%) avaient un chef de famille qui n'avait jamais fréquenté l'école et ne savait ni lire ni écrire dans aucune langue. Environ 14% des chefs de famille ont atteint l'école primaire et environ 15% ont atteint l'école secondaire, respectivement. Seuls 1% ont atteint le niveau supérieur et 6% ont suivi un programme scolaire non formel. 16% des chefs de ménages enquêtés vivent avec un handicap.

La population tchadienne est relativement jeune car selon le RGPH2, plus de 56% de la population a moins de 18 ans. Cette jeunesse de la population tchadienne est confirmée par les données de l'évaluation (63,5% ont moins de 18 ans). Les enfants de moins de 5 ans représentent environ 18%. Les personnes âgées (60 ans et plus) ne représentent que 4,3% de la population totale et 4,5% selon le RGPH2. La population d'âge scolaire (6 à 17 ans) représente environ 46% selon les données de l'ENSA et 36% selon le RGPH2. Selon

l'ENSA 2024, parmi ces enfants environ 41% ne fréquentent pas l'école pour diverses raisons (économiques, personnelles, distance ou inexistence de l'école, insécurité, etc.).

Tableau 1: Caractéristiques sociodémographiques des populations enquêtées

Caractéritiques socio-démographiques	Données	Données
	ENSA 2024	RGPH2 2009
Sexe du chef de ménage		
Masculin	82.4	79.3
Féminin	17.6	20.7
Age du chef de ménage		
Age moyen du chef de ménage	43.9	42.3
Education du chef de ménage		
Aucune	64.0	
Education non formelle	6.0	
Primaire	14.1	
Secondaire	14.6	
Supérieur	1.3	
Handicap du chef de ménage		
Pourcentage de chef de ménage vivant avec		
handicap	16.3	
Présence des personnes à besoins spécifiques	dans le ménag	ge
Pourcentage de ménage ayant en son sein un		
enfant de moins de 5 ans	68.5	
Pourcentage de ménage ayant en son sein une		
femme enceinte ou allaintante	40.6	
Structure par âge des ménages		
0 - 4 ans	17.9	20.2
5 - 17 ans	45.6	35.9
18 - 59 ans	32.1	39.4
60 ans et plus	4.3	4.5
Fréquentation scolaire des enfants		
Proportion des enfants qui ne fréquentent pas	40.9	
Proportion des enfants qui fréquentent	59.1	

PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION

Selon les résultats de la cinquième étude sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté (ECOSIT5, 2018³), 84,7% de la population tchadienne vit de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche ou des activités connexes comme source de nourriture ou de revenu. La plupart de ces activités sont réalisées conjointement comme cela est confirmé par l'ENSA de février 2024. Lors de cette évaluation, 92,5% des ménages enquêtés pratiquent l'agriculture, 69,6% vivent de l'élevage. Cependant, les ménages disposent d'un nombre limité d'activités

génératrices de revenus au cours des trois derniers mois précédents l'évaluation. En effet, 43,9% et 44,2% des ménages ont respectivement une ou deux sources de revenus. La faible diversité des sources de revenu expliquerait, en grande partie, la forte vulnérabilité.

Sur les trois derniers mois, les principales sources de revenus sont la vente des produits agricoles (hors maraîchage) produits par les ménages eux-mêmes (32,1%), la vente d'animaux ou de produits d'élevage (16,3%), le travail journalier (9,5%), le commerce de produits alimentaires ou animaux (8,9%), l'artisanat/petits métiers (7,6%), le petit commerce de produits non alimentaires (6,7%) et la vente des produits maraîchers (4,3%).

Selon les résultats de l'ENSA, pour 78,9% des ménages, les revenus tirés des activités au cours des trois derniers mois ont baissé par rapport à la même période l'année dernière et ils n'ont augmenté que pour 10,4% des ménages. Le mauvais déroulement de la campagne agropastorale pourrait expliquer cette baisse des revenus sachant qu'environ quatre ménages sur cinq vivent de l'agriculture et l'élevage.

Bien que permettant aux populations tchadiennes d'avoir des ressources et des aliments pour la consommation humaine, l'agriculture et l'élevage, totalement tributaire du climat connaissent des perturbations interannuelles très importantes en raison des changements climatiques. La pluviométrie lors de la campagne 2023/2024 a été marquée par de longues séquences sèches ayant occasionné une baisse de la production agricole et une dégradation des conditions d'élevage. Dans l'ensemble, 79 % des ménages ont signalé une réduction de leurs revenus par rapport à l'année dernière. Lors de l'évaluation, 41% des ménages ont estimé que leurs revenus ont baissé à cause de la sècheresse et 25% à cause du manque de pâturage.

https://anad.inseed.td/index.php/catalog/18

³ La cinquième étude sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté (ECOSIT5), 2018 :

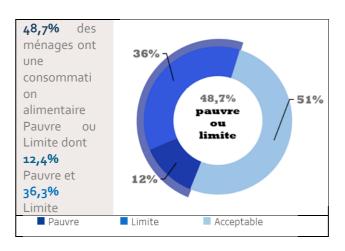
CONSOMMATION ALIMENTAIRE

L'alimentation d'un ménage moyen se résume à la consommation des céréales, des légumes, du sucre et de l'huile qui sont consommés entre 5 et 6 jours au cours des 7 derniers jours. Cela est aussi valable pour les ménages ayant des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et allaitantes, les personnes âgées même si ces groupes de ménages ont une consommation légèrement plus élevée pour l'ensemble des produits. Notons aussi que pour l'ensemble des ménages la consommation de fruits, du lait, de légumineuses et des protéines animales reste faibles entre 1 et 3 jours par semaine en moyenne.

Cette monotonie de la consommation des ménages tchadiens se répercute sur leur score de consommation alimentaire.

Les résultats indiquent que les ménages ont une consommation alimentaire précaire car presque la moitié des ménages ont une consommation alimentaire pauvre ou limite (48,7%). En effet, les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et limite représentent respectivement 12,4% et 36,3%. Cependant, des disparités existent entre départements, provinces et zones agroécologiques comme il apparait sur la **carte 2** ci-dessous.

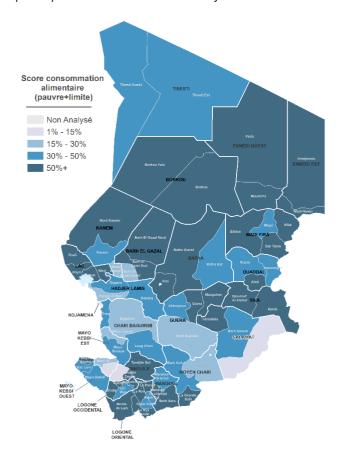
Graphique 1 : Prévalences de la sécurité alimentaire au niveau national basées sur le SCA



Dans les provinces de l'Ennedi Est et Ouest, du Lac et de Sila, trois ménages sur quatre ont une consommation alimentaire inacceptable (pauvre et limite). A l'inverse, dans les provinces du Chari Baguirmi, Hadjer Lamis et Mayo Kebbi Est, environ un ménage sur quatre a une consommation alimentaire inacceptable. Globalement, les ménages vivant en zone saharienne (67,8%) sont les plus nombreux à avoir une consommation inacceptable, suivis de la zone sahélienne qui a 52% de consommation alimentaire inacceptable et de ceux de la zone soudanienne qui a une consommation relativement meilleure (44,3% ont une consommation inacceptable).

La situation alimentaire des ménages déplacés est plus préoccupante que celle de la population locale. En effet, la proportion des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ou limite atteint 62,3% des ménages déplacés alors qu'elle est de 48,7% pour les populations locales.

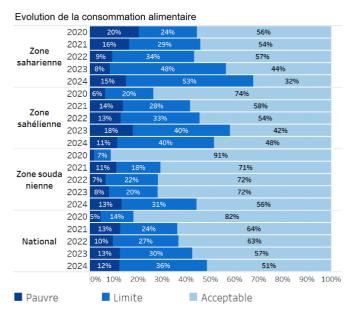
Carte 2 : Prévalence de l'insécurité alimentaire (pauvre + limite) par Département basée sur le SCA en février 2024.



ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Globalement, selon les évaluations réalisées en février, une tendance à la dégradation continue de la consommation alimentaire est observée sur la période des cinq dernières années au niveau national et dans les différentes zones agroécologiques. Ainsi, le graphique 2 ci-dessous détérioration de l'état consommation alimentaire dans la zone sahélienne et la zone soudanienne au cours de la période. La même chose a été observée pour la zone sahélienne jusqu'en 2023 et s'est légèrement améliorée en 2024. En 2024, les pires résultats en matière de consommation alimentaire ont été observés dans la zone saharienne, suivie de la zone sahélienne

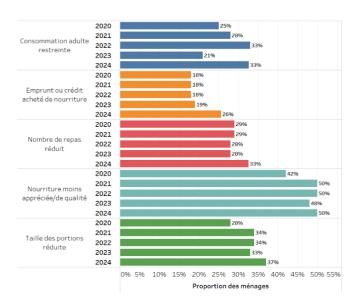
Graphique 2 : Evolution de la situation de la sécurité alimentaire sur les 5 dernières années basées sur le SCA



INDICE RÉDUIT DES STRATÉGIES D'ADAPTATION BASÉE SUR LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Dans l'ensemble, trois ménages sur cinq (soit 60%) ont déclaré avoir adopté au moins une stratégie d'adaptation fondée sur la consommation. Environ 41,8% des ménages présentaient des scores d'adaptation modérés à élevés basés sur la consommation. Près de la moitié des ménages interrogés ont déclaré avoir consommé moins d'aliments de qualité au cours des 7 derniers jours précédant l'évaluation, suivis d'une réduction de la taille des portions d'aliments (37%), d'une restriction de la consommation d'aliments aux adultes pour les enfants (32,6%), etc. Cela indique le manque d'accès à des aliments suffisants en quantité et en qualité.

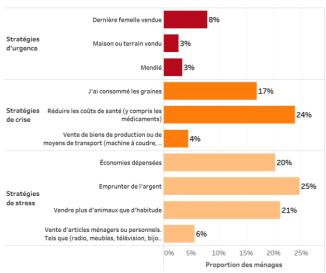
Graphique 3: Stratégies d'adaptation basées sur l'alimentation/consommation au cours des dernières cinq années



STRATÉGIES D'ADAPTATION BASÉE SUR LES MOYENS D'EXISTENCE

Globalement, 50% la moitié des ménages ont développé au moins une stratégie d'adaptation au cours des 30 derniers jours ce qui érode leurs moyens d'existence. Parmi ceux-ci, 34% ont utilisé des stratégies plus sévères de crise ou d'urgence. Cela constitue une des situations les plus difficiles observées au cours des cinq dernières années. Des disparités existent entre départements ou provinces (**Carte 3**).

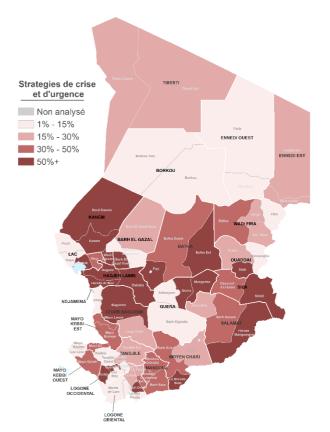
Graphique 4: Stratégies d'adaptation basé sur les moyens de subsistance



Les provinces de la bande sahélienne (Kanem, Hadjer Lamis, Batha, Sila) sont celles dans lesquelles les ménages ont le plus utilisés des stratégies plus sévères. Dans plusieurs provinces/départements de la zone soudanienne (Mandoul et Moyen Chari), les ménages ont aussi utilisé massivement des stratégies sévères. Les provinces de Borkou, Ennedi Ouest et Tandjilé sont celles dans lesquelles les ménages utilisent moins des stratégies sévères.

L'utilisation massive des stratégies sévères dans certaines provinces affecte la situation de sécurité alimentaire courante mais surtout peut aggraver la situation future.

février 2024



ÉVOLUTION DES STRATÉGIES UTILISÉES BASÉES SUR LES MOYENS D'EXISTENCE **AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES**

Les résultats des évaluations montrent des variations très importantes dans l'utilisation des stratégies plus sévères (urgence et crise) dans le temps et dans l'espace.

Globalement, on note une détérioration continue de la situation au cours des cinq dernières années à quelques exceptions près. Les années 2022 et 2024 sont caractérisées par une utilisation plus importante des stratégies plus sévères. En moyenne 38,7% et 34% des ménages ont développé des stratégies sévères respectivement en 2022 et 2024. Au cours des autres années, la proportion des ménages utilisant ces stratégies sévères ne dépasse guère 20% et une diminution globale a été observée en 2023.

Au cours de cette période d'analyse, les ménages vivant dans les zones saharienne et sahélienne sont

Carte 3: Stratégies de crise et d'urgence selon les Provinces en les plus nombreux à développer des stratégies les plus sévères. Par exemple en 2022, 36% des ménages ont réduit leurs dépenses de santé faute de ressources suffisantes pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Au cours des années 2020, 2022 et 2023. l'évolution de la situation est similaire dans l'ensemble des zones agroécologiques (niveaux élevés ou bas) alors qu'au cours des années 2021 et 2024, l'évolution est différente d'une zone à une autre. Dans la zone sahélienne, on note une relative amélioration de la consommation alimentaire en 2024, résultant d'une augmentation des stratégies négatives sévères. L'augmentation de la proportion des ménages utilisant des stratégies sévères en 2024 par rapport à 2023 se justifie par la baisse de la couverture des besoins par la production agricole et la détérioration des conditions d'élevage. En effet, la couverture des besoins par la production agricole atteint 98% en 2023 alors qu'elle n'est que de 85% en 2024.

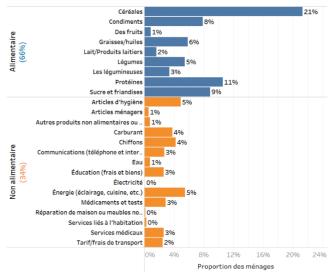
ANALYSE DE LA PART DES DÉPENSES **DES MÉNAGES**

L'accès économique, physique ou social à une alimentation répondant aux besoins des ménages est un facteur important de la sécurité alimentaire des ménages. Dans les évaluations de sécurité alimentaire, l'accès économique est mesuré par la part des dépenses alimentaires.

En moyenne, 62 440 FCFA, soit 66% des dépenses des ménages sont consacrées aux achats alimentaires ; les achats non alimentaires représentant 35 275 FCFA par mois. Parmi ces 66% des dépenses dédiés à l'alimentation, la plus grande proportion était consacrée à l'achat de céréales (21%), suivi des protéines (11%). Sur les 11% dépensés en protéines, 6% ont été consacrés à la viande, 4% au poisson et 1% aux œufs.

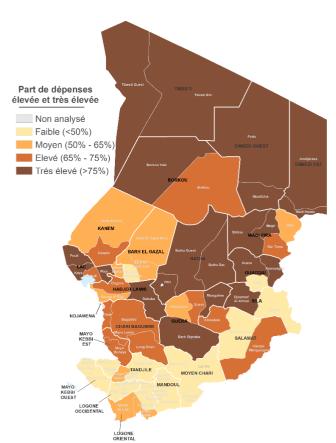
Par ailleurs, beaucoup de ménages (57,4%) consacrent une part très importante (plus de 65%) de leurs ressources aux achats alimentaires.

Graphique 5: Part des dépenses alimentaires et non alimentaires



Cependant disparités des existent entre départements, provinces et zones agroécologiques. Globalement, les ménages vivant dans la zone soudanienne ont des capacités économiques plus importantes que celles des autres zones avec des valeurs extrêmement élevées dans la zone saharienne. Cette situation suggère que les ménages de la zone soudanienne sont capables de répondre à leurs besoins lorsque les chocs qui affectent les prix sont de moindre importance, tout en répondant aussi à d'autres besoins essentiels. A l'opposé, les ménages de la zone saharienne pourraient difficilement faire face aux hausses de prix qui affectent leurs zones. Une érosion importante des capacités économiques observée dans les zones où sévissent les crises Boko Haram au Lac et Soudanaise à l'Est. Mais de manière générale, dans les provinces du Batha (97%), Lac (87%), Ouaddaï (83%), Ennedi Ouest (82%), Tibesti (81%), Borkou (79%), Ennedi Est (79%), Wadi Fira (72%), Hajer Lamis (70%), Chari-Baguirmi (70%), Guéra (70%), Kanem (63%), des proportions des ménages consacrent plus de 65% de leurs revenus aux achats alimentaires qui dépasse 60%.

Carte 4: Part des dépenses élevée et très élevée selon les Provinces en février 2024

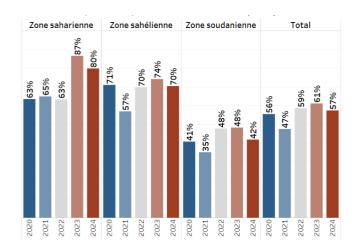


ÉVOLUTION DE LA PART DES DÉPENSES DES MÉNAGES AUX COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Globalement, depuis 2022, la proportion des ménages consacrant plus de 65% de leurs ressources pour les achats alimentaires est restée élevée et quasi-stable, autour de 60%.

Sur toute la période de l'analyse allant de 2019 à 2024, plus de 60% des ménages dans les zones saharienne et sahélienne utilisent plus de 65% de leurs ressources aux achats alimentaires. Cette proportion est restée en générale en dessous de 50% dans la zone soudanienne. Une aggravation de la situation a été observée au cours des deux dernières années en particulier dans la zone saharienne.

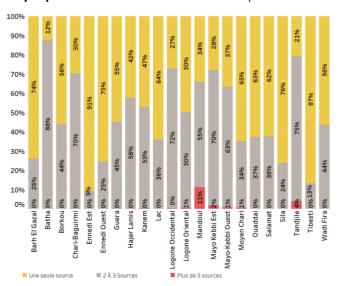
Graphique 6: Evolution des proportions de ménages ayant des parts de dépenses alimentaires élevées (65%+) sur les 5 dernières années



SOURCES DES REVENUS DES MÉNAGES

Sur le plan économique, les ménages doivent disposer des revenus suffisants pour acheter les aliments satisfaisant à leurs besoins alimentaires et répondant à leurs préférences. De plus, les ménages doivent, à travers leurs différentes activités, tirer de revenus suffisants pour satisfaire aussi d'autres besoins essentiels. En milieu rural, les ménages ont globalement des sources de revenus peu diversifiées et cela est confirmé par les données de cette évaluation. En effet, il ressort des données que la majorité des ménages vivant dans les différents départements ont une seule source de revenu ; ce qui pourrait accroître leur vulnérabilité (Graphique 7).

Graphique 7: Sources de revenus suivant les provinces



Les ménages tirent principalement leurs revenus de la vente de produits agricoles (hors maraîchage) produits par le ménage lui-même (33%), de la vente d'animaux ou de produits d'élevage (16,8%), du travail journalier (9,8%), du commerce de produits alimentaires ou animaux (9,1%), de l'artisanat/petits métiers (7,8%), du petit commerce de produits non alimentaires (6,9%) et de la vente des produits maraîchers (4,4%).

En moyenne, les ménages ont gagné 172 749 FCFA au cours des trois derniers mois, soit 52 583 FCFA par mois. Des disparités importantes existent entre les provinces. L'analyse géographique des revenus totaux moyens mensuels des ménages montre que les provinces du Mayo Kébbi Est (104 606 F CFA), Mayo-Kébbi Ouest (99 918 F CFA), Mandoul (78 520 F CFA), Logone Oriental (59 716 F CFA), Chari-Baguirmi (58 135 F CFA) et le Salamat (56 224 F CFA) ont des revenus les plus élevés.

Celles dans lesquelles les ménages ont les revenus les plus bas sont le Batha (35 245 F CFA), Guéra (34 803 F CFA), Ennedi Est (29 891 F CFA), Lac (23 936 F CFA) et le Moyen Chari (13 919 F CFA).

Dans de nombreuses provinces, ces niveaux très faibles des revenus comparés aux valeurs du panier minimum de dépenses dans les différentes provinces pourraient engendrer d'énormes difficultés aux ménages non seulement pour couvrir leurs dépenses alimentaires mais aussi pour couvrir d'autres besoins essentiels.

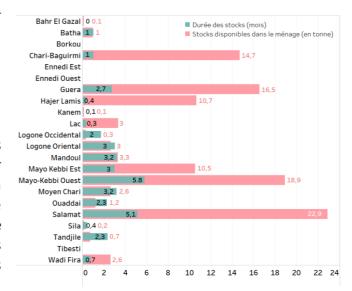
DISPONIBILITÉ DES PRODUITS AGRICOLES

Au moment de l'ENSA, les produits agricoles issus des récoltes et/ou reconstitués par des achats sur les marchés sont de l'ordre de 5,1 tonnes en moyenne chez les ménages. Cette valeur cache d'énormes disparités à cause de la différence de disponibilité qui existe entre les zones de fortes productions agricoles (zone soudanienne) et celles de faibles productions (zone sahélienne).

En zone Soudanienne, les stocks actuels des produits alimentaires sont de l'ordre de 9,4 tonnes avec des disparités importantes comme il apparait sur le graphique ci-après. En effet, dans les provinces de grandes productions agricoles, les stocks atteignent 18,9 tonnes au Mayo Kebbi Ouest et 10,5 tonnes au Mayo-Kébbi Est. Dans les provinces de Logone Occidental (0,3 tonnes) et Mandoul (3,3 tonnes) les stocks disponibles sont relativement faibles. Ces stocks pourraient couvrir les besoins alimentaires des ménages pendant 2,9 mois plus ou moins en fonction du niveau de stock. Dans la zone Sahélienne, caractérisée par des faibles productions agricoles, exception faite du Salamat et du Lac qui sont de grandes zones de production, les disponibilités sont faibles. Ils ne pourront pas couvrir plus d'un mois de besoin des ménages.

Etant une zone aride où la pluviométrie est presque nulle, les activités agricoles pluviales ne sont pratiquement exercées dans pas la zone saharienne.

Graphique 8 : Disponibilité des produits alimentaires et couverture des besoins



SITUATION DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE **DES MÉNAGES**

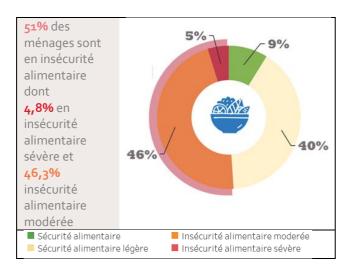
L'approche consolidée du reporting des Indicateurs de sécurité alimentaire (CARI, pour son acronyme en anglais)⁴, permet d'évaluer et présenter l'état général de la sécurité alimentaire du ménage. La console permet le reporting et de combiner des indicateurs de la sécurité alimentaire de manière systématique, en utilisant les informations collectées via des évaluations auprès des ménages. La console classe, selon l'indice de sécurité alimentaire, les ménages en quatre catégories :

Les résultats de l'analyse indiquent que 51,1% des ménages sont en insécurité alimentaire globale sur l'ensemble du pays dont 4,8% sous la forme sévère et 46,3% sous la forme modérée.

3-563618541.1682365277

⁴ WFP. (2021). Technical guidance for WFP: Consolidated Approach 0000134704/download/?_ga=2.88768152.2019068128.168805199 for Reporting Indicators of Food Security (CARI). https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-

Graphique 9: Prévalences de la sécurité alimentaire au niveau national en février 2024 basées sur le CARI



Graphique 10 : Situation de la sécurité alimentaire selon les provinces en février 2024 basée sur le CARI

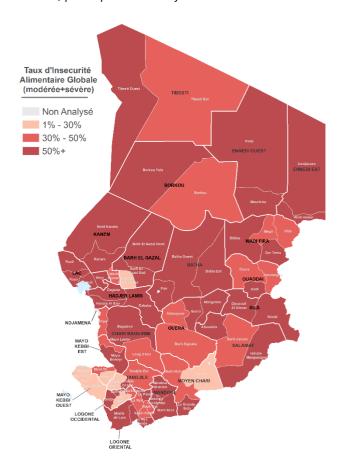
Situation de la sécurité alimentaire selon les Provinces (Février 2024) Total Barh El Gazal Batha Chari-Baguirr Ennedi Est Ennedi Oues Guera Haier Lamis Lac Logone Occidental Logone Oriental 11% Mayo Kebbi Es Mayo-Kebbi Ouest Moyen Chari Quaddai Salamat Sila Tandiile Tibesti 10% Wadi Fira 20% 30% 60% 70% ■ Sécurité alimentaire Insécurité alimentaire moderée Sécurité alimentaire légère Insécurité alimentaire sévère

Des disparités importantes existent entre départements, provinces et zones agroécologiques. Dans les provinces du Lac (89,3%), Ennedi Est (84,5%), Batha (75,0%), Ennedi Ouest (74,3%), Kanem (72,9%), Sila (69,5%), Bahr El Gazal (66,1%), Guéra (63,1%), Hadjer Lamis (61,9%), Mandoul (58,2%), Wadi Fira (56,2%), Salamat (53,9%), Tibesti (53,1%), Borkou (52,7%) et Logone Oriental (50,1%), plus de la moitié des ménages

sont en insécurité alimentaires avec des formes sévères très importantes dans le Batha Ouest, Fitri, Borkou Yala, Mangalmé, Mamdi, Kaya, Wayi, Barh Sara, Aboudéia (plus de 10%). En revanche, il existe très peu de départements (Barh El Gazal Ouest, Law Wey, Kabbia, Mayo Dallah, Mayo Binder, Lac Léré, Lac Iro, Tandjilé Ouest) où la proportion des ménages en insécurité alimentaire n'atteint pas 30%.

La situation de sécurité alimentaire des ménages déplacés est plus inquiétante que celle de la population locale. En effet, l'insécurité alimentaire touche environ huit ménages déplacés sur dix (83,3%) avec 16,1% sous la forme sévère.

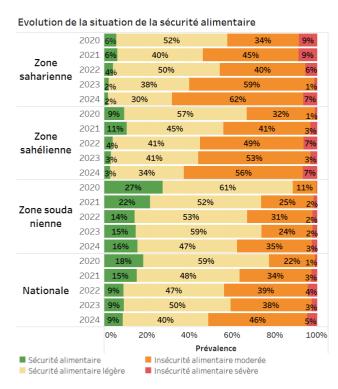
Carte 5: Prévalence de l'insécurité alimentaire (sévère + modérée) par Département en février 2024.



ÉVOLUTION DE LA SITUATION DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES MÉNAGES AUX COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

sécurité La situation de alimentaire s'est continuellement détériorée au cours des cinq dernières années avec un pic atteint cette année (environ 51%). Cette détérioration est observée sur l'ensemble des zones agroécologiques du pays même si un léger fléchissement a été observée en 2023 dans la zone soudanienne. De manière générale, la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée dans les provinces situées plus au nord du pays comparée à celle des provinces situées plus au sud et ce, sur toute la période d'analyse allant de février 2020 à février 2024. En effet, la prévalence de l'insécurité alimentaire globale est restée globalement en dessous de 40% dans la zone soudanienne alors qu'elle maintenue s'est quasiment au-dessus de 50% voire 60% dans la zone saharienne et sahélienne.

Graphique 11: Evolution de la situation de la sécurité alimentaire sur les 5 dernières années basée sur le CARI



Au niveau national, l'insécurité alimentaire est passée de 41% en 2023 à 51% en 2024, selon le CARI; Graphique 11 ci-dessus (augmentation de 8% de l'insécurité alimentaire modérée et de 2% de l'insécurité alimentaire sévère).

PRINCIPAUX FACTEURS LIÉS À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU TCHAD

Une conjonction de facteurs explique le niveau élevé d'insécurité alimentaire au Tchad et contribue à sa détérioration continue.

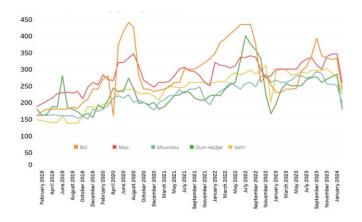
Facteurs économiques

Le rapport synthèse de la cinquième enquête nationale sur les conditions de vie des ménages (ECOSIT 5, 2024) a révélé que 44,8% de la population, soit 7 762 632 personnes sont pauvres. Cela constitue une détérioration de la situation par rapport à la précédente enquête qui indiquait une incidence de la pauvreté de 42,3%. Cette situation indique une baisse des capacités économiques pour faire face à la hausse des prix des denrées alimentaires observée au Tchad depuis plusieurs années.

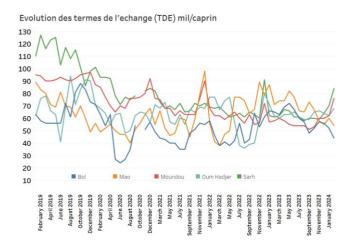
Comme l'indique les données de suivi des marchés de FEWS NET sur le graphique ci-dessous, la hausse des prix depuis plusieurs années et notamment depuis l'avènement de la COVID-19 en 2020 et de la crise Ukrainienne de 2022 est venue exacerber la vulnérabilité de ces ménages pauvres. En effet, depuis le début de l'année 2020, les prix du mil n'ont cessé d'augmenter sur les marchés locaux tchadiens. Des pics sont atteints en 2020 et 2022 probablement en lien avec la COVID-19 et la crise ukrainienne. Une amorce de la hausse est aussi observée depuis le dernier trimestre 2023 après un léger fléchissement en début d'année 2023.

Sur la même période d'analyse, les termes de l'échange caprin/mil ont globalement continué à baisser depuis de 2020 réduisant d'autant plus le pouvoir d'achat des ménages éleveurs. A ce jour, leurs niveaux de 2019 n'ont jamais pu être atteint (Graphiques 12&13).

Graphique 12: Evolution du prix du mil (FCFA/Kg) de quelques marchés⁵



Graphique 13 : Evolution des termes de l'échange (TDE)⁶ Mil/Caprin



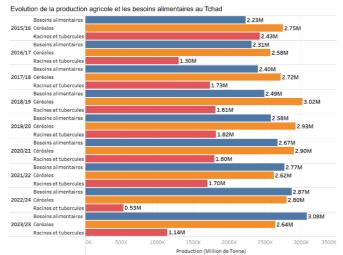
Faible adaptation aux changements climatiques

L'économie tchadienne est très peu développée et diversifiée. La majorité de la population vit de l'agriculture et de l'élevage. Or, l'inadaptation de la politique agricole se manifestant par un manque de moyens de production et une insuffisance de facteurs de production rend vulnérable l'agriculture aux aléas climatiques récurrents (déficits pluviométriques récurrents et inondations). En effet, les variations interannuelles très importantes occasionnent aussi des variations

importantes de la production agricole.

Comme le montre le graphique ci-dessous (données de production agricole définitive, DPSA⁷), depuis environ 10 ans, la production céréalière, base de l'alimentation de la population tchadienne et source de revenu, a quasiment stagné passant de 2,75 millions de tonnes en 2016 à 2,64 millions de tonnes en 2024, soit une légère baisse de 4%. même période, les alimentaires⁸ de la population ont augmenté de 33% voire 37% avec l'afflux des réfugiés et retournés du Soudan depuis 2023 sans compter l'augmentation des autres besoins (utilisation des céréales à d'autres fins, notamment pour la fabrication des boissons et l'alimentation du bétail, etc.). Ce déséquilibre entre production agricole et besoins alimentaire peut à lui seul être un facteur majeur de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

Graphique 14 : Evolution de la production⁹ agricole et les besoins alimentaires au Tchad



Conséquences des conflits internes et externes

Depuis le début d'année 2003, le Tchad a régulièrement fait face à de conflits internes (Boko Haram, conflits intercommunautaires, 2015) et externes (crises soudanaises et centrafricaines) qui

de personne par le besoin annuel en céréales qui est de 159 kg par an. Les projections de populations sont données par l'INSEED.

⁵ FEWS NET, 2019-2024

⁶ DPSA, Données de productions agricoles, 2019-2014

⁷ DPSA, Données de productions agricoles, 2015-2023

⁸ Les besoins alimentaires sont estimés en multipliant le nombre

⁹ DPSA, Données de productions agricoles

ont entrainé un déplacement important de populations (déplacés internes, retournés réfugiés) et déstabilisé le contexte économique (perturbation économiques des activités dysfonctionnement des marchés). A ce jour, on compte plus de 1,7 millions de personnes demandeurs d'asile sur le territoire tchadien¹⁰. La dernière crise soudanaise a entrainé un afflux de presque 600 000 personnes réfugiés¹¹ et plus de 165 000 retournés¹² qui se sont ajoutés aux réfugiés et déplacés déjà existant sur le territoire. Tous ces facteurs ont créé une compétition sur les ressources naturelles et perturbés les activités économiques des populations d'accueil ainsi que celles des populations nouvellement arrivées avec sérieuses conséquences sur leur sécurité alimentaire.

Conséquences cumulées de crises alimentaires et faible soutien aux ménages vulnérables

Avec les résultats des analyses Cadre Harmonisé, le Gouvernement élabore un Plan National de Réponse (PNR) d'Urgence dont l'objectif est de sauver des vies et protéger les moyens d'existence des populations identifiées dans les phases crise à plus de l'insécurité alimentaire. Dans ce Plan, le Gouvernement tchadien définit les priorités d'action pour répondre à la situation d'insécurité alimentaire. Cependant, l'exécution de ce plan national d'urgence pose souvent un problème.

En effet, une grande partie des actions planifiées ne sont pas souvent financées laissant ainsi les ménages dans une incapacité chronique à répondre à leurs besoins alimentaires mais aussi à protéger et renforcer leurs moyens d'existence. Ainsi, plusieurs années de précarité ont placé beaucoup de ménages dans une situation d'insécurité alimentaire chronique accompagné d'un épuisement parfois total des avoirs relatifs aux moyens sans cesse mobilisés pour accéder à la nourriture.

¹⁰ UNHCR Tchad, Personnes déplacées de force et apatrides, avril 2024.

AUTRES BESOINS ESSENTIELS

Matériaux de construction (mur & toiture)

Il est urgent de constater que les habitats de 60% des ménages ont été construits avec des matériaux de mauvaise qualité ou des pailles/nattes. Un pourcentage de 12% des ménages ont des toits et murs en matériaux de mauvaise qualité ou en pailles, tandis que les 48% restants avaient des toits ou le mur dans un état similaire.

En revanche, les maisons de 91% des ménages déplacés ont été construites avec des matériaux de mauvaise qualité. Un pourcentage de 68% des ménages déplacés avaient des toits et des murs faits de matériaux de mauvaise qualité ou de paille, tandis que les 23% restants avaient des toits ou des murs dans un état similaire. Les différences entre la population locale et la population déplacée étaient statistiquement significatives (p < 0,000)

Encombrement

Dans 44% des ménages, trois membres ou plus ont été contraints de partager une seule pièce pour dormir, et dans 24% des ménages, ce nombre est passé à quatre membres ou plus.

Cela monte à 84% chez les ménages déplacés partageant une chambre avec trois membres ou plus. Et 56% des ménages déplacés 4 membres ou plus partagent la même chambre. Les différences entre la population locale et la population déplacée étaient statistiquement significatives (p < 0,000)

Éclairage

Selon les données récentes, 85% des ménages utilisent des batteries pour alimenter leur éclairage, tandis que 13% utilisent l'énergie solaire. Un petit 1% utilise d'autres sources telles que des lampes à pétrole ou à gaz, l'électricité et des bougies. Un pourcentage encore plus faible de ménages (1%) a déclaré n'avoir accès à aucune source d'éclairage.

En comparaison, seuls 48% des ménages déplacés utilisent l'alimentation par batterie et 14% des lampes solaires. Cependant, 15% des ménages

¹¹ UNHCR Tchad, Situation d'urgence au Tchad, avril 2024.

¹² OIM Tchad: Réponse à la crise au Soudan: Bulletin d'informations no 32, mars 2024.

déplacés ont déclaré utiliser du bois de chauffage, ce qui ne représentait que 1,1% pour la population locale. En outre, 22% des ménages déplacés n'ont accès à aucune sorte d'électricité pour l'éclairage.

Énergie de cuisson

En ce qui concerne la cuisson, 96% des ménages utilisent du charbon de bois, 3% utilisent d'autres sources et seulement 1% utilisent le gaz ou l'électricité. Peu de différence a été constatée entre les ménages locaux et déplacés en termes d'utilisation de l'énergie de cuisson.

Eau potable

En ce qui concerne les sources d'eau, 36% des ménages dépendent de sources non améliorées (eau de surface et puits traditionnel ..etc.), qui peuvent être dangereuses pour la santé.

Ce qui n'était vrai que pour 13% des ménages déplacés. Environ 85% des ménages déplacés avaient accès à forage/pompe.

Assainissement

De plus, 99% des ménages utilisent des latrines insalubres dont 69% d'entre eux ont recours à la défécation à l'air libre. Cela met en évidence la nécessité de meilleures installations sanitaires et d'un meilleur accès aux sources d'eau potable.

Environ 5 % des ménages déplacés ont eu accès à des installations sanitaires améliorées et environ 91 % des ménages déplacés ont utilisé des trous ouverts pour déféquer.

L'indice de richesse¹³

En examinant l'indice de richesse, 64% des ménages se trouvaient dans l'état modérément pauvre à l'état le plus pauvre, et 36% des ménages étaient considérés comme non pauvres. Pour les déplacés, aucun des ménages n'appartient à la catégorie des 70% des non pauvres, ménages étaient extrêmement pauvres, 24% étaient pauvres et les 6% restants étaient modérément pauvres.

Besoins prioritaires

Le besoin le plus important des ménages est d'acheter de la nourriture ou d'obtenir l'argent nécessaire pour l'acheter ; ce qui a été déclaré par 84% des ménages. Le deuxième besoin le plus pressant sur la liste était l'argent pour acheter des intrants agricoles, suivi de l'argent pour l'accès aux soins de santé, qui ont été signalés par 71% et 61% des ménages, respectivement

CONCLUSION

Au niveau national, des niveaux élevés d'insécurité alimentaire ont été constatés avec une prévalence de 51,1% des ménages ruraux. D'un point de vue territorial, il existe des écarts importants avec une forte concentration de l'insécurité alimentaire dans les provinces de Batha, Ennedi Est et Lac (plus 75%).

Si l'on considère la tendance historique, le niveau d'insécurité alimentaire s'est détérioré au cours des 5 dernières années et a augmenté en passant de 22,6% en 2020 à 51,1% en 2024.

En termes de consommation alimentaire, les résultats de l'évaluation montrent que la majorité de population (48,7%) a une consommation inadéquate (pauvre ou limite).

L'analyse des stratégies d'adaptation de consommation a montré que 49,7% des ménages ont développé au moins une stratégie dont 10,9% ont utilisé des stratégies d'urgence, 23,1% de stratégies de crise. Les plus utilisés sont de manger les aliments les moins préférés (49,9%), réduire la taille des portions (38%) et de réduire le nombre de repas (32,6%).

L'analyse des stratégies d'adaptation des moyens de subsistance montre une détérioration significative de la situation de sécurité alimentaire car 49,4% des ménages ont dû développer des stratégies pour accéder à la nourriture dont 10,9% des stratégies d'urgence et 23,1% des stratégies de crise.

possession de bétail et la production agricole.

¹³ L'indice de richesse est un indicateur composite qui apprécie les combustible), le niveau de richesse économique mesuré par la conditions matérielles de vie des populations (biens et équipements, caractéristiques de l'habitat, accès à l'eau,

La vulnérabilité économique est élevée au Tchad, avec plus de 57,7% des ménages consacrant 65% ou plus de leurs revenus à l'alimentation, ce qui limite leur capacité à satisfaire d'autres besoins essentiels.

RECOMMANDATIONS

Assurer la continuité de l'assistance humanitaire aux populations les plus touchées, en particulier celles touchées par des chocs récurrents et des vulnérabilités chroniques, à travers des programmes de résilience et de protection sociale, afin d'améliorer leur consommation alimentaire ainsi que leur état nutritionnel. Concentrez ces programmes sur les départements qui affichent des proportions plus élevées de ménages en insécurité alimentaire, à savoir le Lac, Ennedi Est, Ennedi Ouest, Batha, Kanem, Barh El Gazal, Sila, Guera, Hadjer Lamis.

Établir des liens entre l'aide humanitaire et les filets de sécurité sociale tels que les programmes d'assistance alimentaire, les programmes d'alimentation scolaire et les programmes de transferts monétaires pour fournir un filet de sécurité aux populations vulnérables pendant les périodes de pénurie alimentaire.

Assurer une aide alimentaire d'urgence aux communautés confrontées à de graves pénuries pendant les périodes de soudure et un accès immédiat à des aliments nutritifs pour les populations touchées afin d'éviter la détérioration de leur sécurité alimentaire et de leur état nutritionnel et le recours à des stratégies d'adaptation négatives irréversibles.

Donner la priorité au soutien nutritionnel des groupes vulnérables tels que les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et allaitantes et les personnes âgées. Proposer des programmes d'alimentation complémentaire, des aliments enrichis et des suppléments en micronutriments pour prévenir la malnutrition en cas de pénurie alimentaire.

Le suivi de l'état de la sécurité alimentaire et des besoins essentiels reste crucial pour garantir que l'assistance fournie couvre les besoins essentiels des populations. Continuer à développer l'analyse et l'évaluation des besoins pour identifier les situations de vulnérabilité afin de cibler efficacement l'aide humanitaire et de donner la priorité aux populations les plus vulnérables et de garantir que l'aide parvienne à ceux qui en ont le plus besoin. Favoriser la coordination et la collaboration entre les agences gouvernementales, les organisations humanitaires et les communautés locales pour garantir une réponse cohérente et efficace aux crises alimentaires aiguës et chroniques. Établir des protocoles clairs pour évaluer les besoins, mobiliser des ressources et coordonner les efforts de réponse afin de maximiser l'impact de l'aide humanitaire et de garantir que l'aide vitale parvienne en temps opportun à ceux qui en ont le plus besoin.

Étant donné que 60% des ménages locaux et 91% des ménages déplacés au Tchad ont construit avec des matériaux de mauvaise qualité, les efforts humanitaires devraient donner la priorité à la fourniture de matériaux de construction durables et soutenir le développement d'infrastructures résilientes. Cette intervention est cruciale pour améliorer les conditions de vie et protéger les communautés contre les risques environnementaux.

Avec 99% des ménages utilisant des latrines insalubres et un pourcentage important dépendant de sources d'eau non améliorées, il est urgent de se concentrer sur la mise en place de sources d'eau et d'installations sanitaires accessibles et sûres. C'est essentiel pour prévenir les maladies d'origine hydrique et améliorer la santé et le bien-être général de la population.

Étant donné que la principale préoccupation de 84% des ménages est d'obtenir de la nourriture ou d'avoir les moyens financiers pour en acheter, les programmes humanitaires devraient mettre en œuvre des initiatives qui améliorent la disponibilité alimentaire et la stabilité économique. Il pourrait s'agir d'un soutien à l'agriculture locale, de programmes de microfinance pour stimuler les

petites entreprises et d'une aide alimentaire directe pour remédier aux pénuries immédiates. Répondre à ces besoins contribuera à stabiliser les communautés et à réduire la dépendance à l'égard de l'aide extérieure.

La situation de sécurité alimentaire est restée préoccupante et marquée par une détérioration continue au cours des cinq dernières années. A cet effet, les acteurs de la sécurité alimentaire doivent mobiliser des ressources pour collecter régulièrement et analyser la situation de sécurité alimentaire des populations tchadiennes.

